

Avis n° 2022/11
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
École supérieure du bois

École

Nom :	École supérieure du bois
Sigle :	ESB
Type :	Privé
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Nantes

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École supérieure du bois
Spécialité(s) :	Ingénierie du bois et des matériaux biosourcés
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} année et sous statut d'apprenti en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année
Site(s) de la formation :	Nantes

Vu le rapport établi par Michèle CYNA (membre de la CTI, rapporteure principale) et Agnès SMITH (experte auprès de la CTI, co-rapporteure), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 novembre 2022,

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Ingénierie du bois et des matériaux biosourcés sur le site de Nantes	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 ^{ère} année et sous statut d'apprenti en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	2023	2026 - 2027	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Augmenter de manière significative le nombre d'intervenants issus du secteur socio-économique en conformité avec le tableau des critères du grade de licence ;
- Améliorer la communication sur le type de métier sur lequel débouche le bachelor ;
- Mettre en œuvre le projet d'aide aux étudiants moins favorisés ;
- Dans le cadre de la politique du site, s'assurer de la complémentarité du bachelor avec l'offre de formation existante.

Délibéré en séance plénière du 15 novembre 2022.

Approuvé en séance plénière du 13 décembre 2022.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON